

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20231004_P_108
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un contrat avec SICC VRD pour la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux sur les réseaux d'adduction d'eau potable 2023.

N° 20231004_P_108

Le Président,

Décide

de signer un contrat avec :

OBJET

**SICC VRD
1561 route de la Combe
42 660 Saint Genest Malifaux**

N° de SIRET : 837 814 219 00015 RCS ST ETIENNE

Pour la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux sur les réseaux d'adduction d'eau potable 2023.

Montant : 5 535.00 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 04 octobre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20231004-20231004_P_108-AU
Reçu le 17/10/2023